

X

LA VIE ESTUDIANTINE



Sous la férule du maître.

IX. LA VIE ESTUDIANTINE À BOULOGNE-SUR-MER

Bureau de la Vie Étudiante : <http://bve.univ-littoral.fr>

Ce chapitre est destiné à répondre, autant que possible, à vos interrogations concernant la vie universitaire. Il contient divers renseignements pratiques sur lesquels vous pouvez obtenir des précisions auprès du secrétariat, des tuteurs, des associations ...

Des **semaines d'intégration** ou des **journées baptisées « ULCO découverte »** sont instituées afin de nous permettre de développer une culture d'établissement. Grâce au **soutien financier** accordé aux associations étudiantes dans le cadre du **Fonds Social de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**, des projets de nature diverse sont mis en œuvre chaque année.

Dans le cadre de commissions de site où se retrouvent à parité des délégués étudiants et des institutionnels, une réflexion est menée sur les questions qui touchent aux problèmes de vie quotidienne, de transport, de logement, de culture.

L'**Atelier Culture** et le **Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS)** de l'établissement offrent aux étudiants une palette d'activités en lien avec le site littoral de l'Université.

Sur le plan individuel, outre l'accès aux **bibliothèques universitaires** de site, un **portail numérique** permet à chaque étudiant de disposer des informations nécessaires à son cursus.

Le **centre de ressources en bureautique**¹ et la **certification de compétences en langues**² assurent aux étudiants une qualification technique et linguistique. Pour gérer son parcours personnel au sein du LMD, le **service d'information et d'orientation**, la **semaine d'intégration**, le directeur d'études, le **tutorat**, l'octroi de **bourses** pour la mobilité internationale offrent des atouts indispensables.

La remise d'un **Label Citoyen** à des étudiants investis dans des associations internes ou externes à l'ULCO vise à valoriser toute initiative qui a trait à la vie étudiante tant sur le plan universitaire que dans le domaine de l'épanouissement personnel.

1. UNITÉ LABELLISÉE DE CITOYENNETÉ OPÉRATIONNELLE (U.L.C.O.)

http://www.univ-littoral.fr/formation/label_citoyen.htm



Le "Label Citoyen" ULCO vise à valider une **action citoyenne** au sens large développée par un étudiant durant sa scolarité. Sur la base d'un engagement ou d'une tâche en conformité avec les droits de l'homme et les principes républicains, tout étudiant volontaire et non rémunéré dans cette entreprise peut se voir reconnu officiellement au sein de l'ULCO.

Les activités récompensées apportent une expérience supplémentaire, deviennent vecteur d'intégration à la vie collective et permettent aux étudiants d'évaluer leur capacité d'investissement, d'initiative et de responsabilité. Cette reconnaissance officielle se veut un "plus" qui facilite l'insertion professionnelle des étudiants, de même qu'elle encourage leur intégration citoyenne.

Les conditions à remplir par l'étudiant :

L'étudiant doit être volontaire et pratiquer bénévolement une activité soit dans le cadre des programmes associatives étudiantes de l'ULCO (conseils, sports, culture ...), soit dans des activités extérieures d'intérêt général (soutien scolaire, aide à des personnes âgées, des handicapés, engagements Tiers-monde ...) au sein d'associations publiques ou privées.

- Il est souhaité que l'étudiant puisse consacrer quelques heures par semaine universitaire pendant deux ans.
- L'étudiant doit trouver un ou deux parrains (universitaires ou non) qui soutiendront le projet, favoriseront les contacts et seront présents lors de la soutenance.
- Pour obtenir le label, il doit rédiger un mémoire en vue de la soutenance devant un jury. Ce texte doit préciser les objectifs recherchés, les méthodes utilisées, les qualités requises et les contacts mis en œuvre pour atteindre le but fixé.

Cette action doit s'effectuer dans le cadre d'une démarche d'ouverture, de dialogue et d'intégration sociale qui respecte les principes républicains et plus globalement les Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le Label ULCO cherche à valoriser des artisans de la citoyenneté au quotidien, des jeunes prenant tout simplement au sérieux des valeurs communes que sont le respect de l'autre, la solidarité, le combat pour la dignité.

¹ Voir ci-dessus p. 9.

² Voir ci-dessus p. 7, 8, 19.

2. BIBLIOTHÈQUES

<http://www.univ-littoral.fr/campus/bulco.htm>

📖 **La Bibliothèque Universitaire du Littoral - Côte d'Opale** (B.U.L.C.O.)

La BULCO est **multipolaire**, organisée en quatre sections (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) et **multidisciplinaire** (toutes les disciplines y sont représentées, à l'exception de la médecine et de la pharmacie).

Actuellement, la BULCO s'organise en **SCD - Service Commun de la Documentation** dont les statuts ont été votés en octobre 1999 : **Véritable réseau documentaire** au sein de l'Université, le SCD regroupe la Bibliothèque de l'Université proprement dite, ainsi que des fonds intégrés et associés (bibliothèques de départements, maisons de la recherche...). Par son rôle fédérateur, le SCD permettra à chaque usager d'accéder à l'ensemble des ressources universitaires.

Directeur : Éric LAMS

Direction et Administration Générale : 55, avenue de l'Université B.P. 5250 - 59379

Dunkerque cedex 1

Tél. : 03 28 23 74 70 - Fax : 03 28 23 74 79

La BULCO commune à tous les étudiants de **Boulogne-sur-Mer**, est située à coté du Restaurant Universitaire et du Centre Universitaire Saint-Louis.

Place Henri Heine, BP 155, 62202 Boulogne-sur-Mer cedex ; tél : 03 21 99 41 30

Conservateur : Alessio BIONDO

Elle propose un grand nombre d'ouvrages et de périodiques multidisciplinaires (Histoire, Géographie, Droit, Économie, Lettres, Langues ...), consultables et souvent empruntables (prêt de 5 ouvrages pendant 15 jours).

Le **catalogue informatisé** de la bibliothèque (OPAC) permet de faire une recherche par auteur, titre ou sujet ..., et de vérifier la disponibilité d'un ouvrage.

Elle dispose également d'un service de **Prêts Entre Sections** de la BULCO (PES), d'un service de **Prêt Entre Bibliothèques** (PEB) et d'un **service informatique** permettant la consultation de nombreux CD-Roms et de bases de données, ainsi que l'accès à Internet.

- La BULCO propose un fonds particulièrement bien développé de **DVD** de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.
- La BULCO propose des **abonnements internet** (consultables gratuitement, y compris depuis chez vous) :
 - *Universalis* : Encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours.
 - *Cairn* représente un complément utile : près de soixante revues francophones sont consultables, une interface intuitive facilite les recherches thématiques.
 - *Europresse* permet de consulter la presse régionale et nationale, y compris leurs archives.
- Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : bulco.univ-littoral.fr (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des aides pour bien utiliser ces bases de données).

Des services : Quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. À l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)...

Pour bénéficier des services personnalisés et pour emprunter des documents, l'inscription à la BULCO est indispensable.

Étudiants : droit annuel compris dans l'inscription à l'Université.

Enseignants, chercheurs et personnel de l'ULCO et du CROUS : gratuit

Auditeurs du FCU – Cote d'Opale : gratuit

Lycéens : gratuit

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA : gratuit

Public extérieur : 18,30 €

Entreprises et groupes (10 pers.): 76,30 euros (inscription valable dès la date d'inscription du 1^{er} bénéficiaire).

La Bibliothèque Municipale

<http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/bibliotheque-des-annonciades>

18, place de la Résistance, 62200 Boulogne-sur-Mer ; tél : 03 21 31 02 38

Située en Haute-ville, la bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer dispose d'une salle de travail (salle Sainte-Beuve), à côté des services de prêt enfant et adulte et d'une CD-thèque. Dans cette salle, de nombreux ouvrages, ainsi qu'un important fonds patrimonial sont consultables, en accès libre ou en réserve.

Conditions : Consultation libre et prêt possible de certains ouvrages (pour 7 € /an)

Le Centre de Documentation de la Maison de la Recherche³

<http://www.univ-littoral.fr/recherche/laboratoires.htm>

Pôle de Recherche en Sciences humaines, sociales et juridiques

Bâtiment Clocheville ; 25 rue Saint-Louis ; BP 774

62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

03 66 25 64 16

e-mail : rameau@univ-littoral.fr

Responsable : Corinne RAMEAU

Le Centre de documentation de la Maison de la Recherche est réparti en plusieurs salles suivant les laboratoires de recherches. Ce service public est destiné en priorité aux enseignants et chercheurs de l'Université du Littoral – Côte d'Opale et aux étudiants à partir du Master.

Les modalités de fonctionnement

L'accès aux différents laboratoires est subordonné aux formalités suivantes :

Pour les étudiants de l'ULCO

- Remplir une fiche d'inscription annuelle.
- Fournir une photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité.
- Faire enregistrer à chaque visite sa présence sur un registre auprès de la documentaliste.

Pour les publics extérieurs à l'ULCO

- Une demande écrite doit être adressée auprès d'un enseignant ou du directeur du laboratoire. Ils pourront alors s'inscrire et de même, faire enregistrer leur présence lors de chaque visite.

Les **ressources documentaires** mises à disposition sont la propriété de la Maison de la Recherche. Ces ressources sont exclusivement réservées **à la consultation sur place par les étudiants**, pour le bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

En cas de vol ou de vandalisme, les personnes concernées se verront interdire l'accès aux différents laboratoires.

Dans chaque laboratoire, du matériel informatique est mis à disposition avec accès Internet. Il est conseillé de ne pas modifier les paramètres des installations informatiques, de ne pas installer de CD-Rom ou de désinstaller ceux déjà présents sur les postes.

Enfin, une machine à photocopier est également à la disposition des usagers du Centre de Documentation des différents laboratoires.

Les fonds documentaires

Les fonds documentaires répartis dans les différents laboratoires se composent de monographies (environ 5000 à ce jour), de périodiques, de CD-rom, de vidéos, de mémoires de Maîtrise, de D.E.A., de D.E.S.S., de Master et de Thèses.



³ Voir ci-dessous p. 62.

3. MAISON DE LA RECHERCHE

<http://www.univ-littoral.fr/recherche/laboratoires.htm>

Pôle de Recherche Sciences Humaines et Sociales

Bâtiment Clocheville

62321 Boulogne-sur-Mer cedex

03 21 99 43 00

Ce Centre de recherche est un lieu privilégié de travail pour les enseignants-chercheurs et leurs étudiants, mais aussi de contact entre collègues, d'accueil des personnalités, des institutions et enfin de manifestations culturelles, artistiques, organisées par l'ULCO, notamment par la mise en œuvre de journées d'études, de colloques et par l'élaboration de la revue *Les cahiers du Littoral*.

La Maison de la Recherche en Sciences Humaines est composée de 3 Laboratoires de recherches ayant chacun leurs thématiques :

1. L'unité de recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures et l'Interculturel (H.L.L.I.)
2. Laboratoire Juridique (L.A.R.J.)
3. Laboratoire de Gestion (C.E.R.M.E.)

La Maison de la Recherche dispose d'un Centre de Documentation⁴ réparti entre les Laboratoires, celui-ci est destiné aux enseignants - chercheurs de l'Université du Littoral et aux étudiants à partir du Master.

4. CROUS : CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

Le *Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires* propose un grand nombre de services pratiques : logements, emplois, restaurant universitaire, bourses et aides diverses.

Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site du CROUS : www.crous-lille.fr

crous@crous-lille.fr

CROUS de Lille

74 rue de Cambrai

59043 Lille

Tél : 03 20 88 66 00

Le CROUS à Boulogne-sur-Mer :

- **Service logement, assistante sociale et bar :** Maison de l'Étudiant
10, rue des Carreaux
62200 Boulogne-sur-Mer
tél : 03 21 30 40 52
- **Centre administratif :** 46, rue du Vivier
62200 Boulogne-sur-Mer
- **Restaurant Universitaire et cafétéria :** 46, rue du Vivier
62200 Boulogne-sur-Mer

☉ Le **R.U.** est ouvert du lundi au vendredi de 11h15 à 13h45. la cafétéria est ouverte de 08h30 à 16h30. Une « carte CROUS » délivrée sur demande, peut être chargée en espèces au guichet ou par CB aux bornes prévues à cet effet.

5. MAISON DE L'ÉTUDIANT (M.D.E.)

10, rue des Carreaux, 62200 Boulogne-sur-Mer

tél. : 03 21 30 40 40

🏠 Créée en 1994, à l'initiative du District de Boulogne-sur-Mer, de l'Université du Littoral, et du CROUS de Lille, la M.D.E. est une structure régie par le statut des associations de la loi de 1901.

Elle a pour but de créer, d'animer, de développer et d'accueillir les services nécessaires à la vie universitaire : services universitaires de l'ULCO, du CROUS de Lille, des mutuelles étudiantes, services à l'étudiant et animations culturelles.

⁴ Voir ci-dessus p. 61.

△ **Les services universitaires**

- **Le service logement** propose aux étudiants des logements en centre ville de Boulogne-sur-Mer et à proximité des différents sites universitaires. tél. : 03 21 30 40 52

- **L'infirmier** dispense aux étudiants les premiers soins et établit chaque année un bilan de santé complet aux étudiants qui le désirent. Une infirmière, un médecin et un psychologue y sont disponibles. tél. : 03 21 30 40 65

- **L'assistante sociale** est à disposition des étudiants pour les écouter, les orienter vers les services sociaux, les informer sur les aides existantes et les épauler dans les démarches concernant les bourses universitaires et du CROUS. tél. : 03 21 30 40 53

△ **Les mutuelles**

Les mutuelles se tiennent à la disposition des étudiants toute l'année pour les guider dans les démarches auprès de la Sécurité Sociale, pour les remboursements de frais de santé ...

- **La L.M.D.E.** (ancienne MNEF)

<https://www.lmde.fr>

- **La SMENO**

<https://www.smeno.com>

△ **Les services à l'Étudiant**

- **La bourse aux emplois**⁵

En partenariat avec les agences de travail temporaire, les commerçants et autres entreprises de la région, elle propose aux étudiants une source de revenus complémentaires à travers des emplois d'appoint, ou encore aux étudiants en fin d'études une insertion dans la vie professionnelle.

- **L'espace services**

Les étudiants y trouveront des ordinateurs en libre service, mais également des photocopieuses, un fax et un minitel à disposition au moindre coût.

△ **Les animations culturelles**

- **Conférences et débats**

Rencontres et discussions avec des interlocuteurs de tous horizons (musiciens, sportifs, professeurs, journalistes, étudiants...) sur des sujets d'actualité, ou concernant directement la vie étudiante.

- **Expositions**

Toute l'année, la MDE donne l'occasion aux étudiants de venir admirer des expositions et de présenter leurs travaux (sculpture, peinture...) dans un hall spécialement prévu à cet effet.

- **Activités théâtrales**

La MDE, en collaboration avec l'atelier culture de l'ULCO, permet aux étudiants d'assister à des représentations, mais aussi de participer aux manifestations organisées par l'atelier culture.

- **Animations musicales**

Régulièrement, concerts de groupe étudiants et soirées dansantes thématiques.

- **Événements sportifs**

La MDE propose aux étudiants de participer chaque année à la régata universitaire organisée par le VULCO ou à d'autres manifestations sportives organisées par le "service sport" de l'Université⁶.

△ **Le bar**

Ouvert tous les jours de 12h00 à 14h00 et de 18h30 à 20h30, le bar de la MDE propose des boissons et de la restauration rapide aux tarifs habituellement pratiqués par le CROUS.

⁵ Voir aussi Emploi, p. 66.

⁶ Voir ci-dessous p. 67.

6. AIDES FINANCIÈRES

<http://www.univ-littoral.fr/campus/finance.htm>

<http://www.univ-littoral.fr/rechercher.htm>

Pour permettre à une majorité d'étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur dans des conditions financières favorables, un certain nombre d'aides sont proposées :

§ **Les bourses d'enseignement**

* **La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux** (revenus des parents, éloignement, charges...) est attribuée par le CROUS aux étudiants de 1^{er} et de 2^e cycle.

La demande de bourse sur critères sociaux doit être formulée sur le Web (www.crous-lille.fr) entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire à venir.

Elle est attribuée après examen du revenu brut global des parents de l'étudiant (même si celui-ci ne vit plus chez lui) et des points de charge qui incombent à la famille (distance entre lieux de formation et de résidence, scolarité des frères et sœurs...). Son montant varie (pour 2005/2006) entre 1315 et 3554 € environ.

* **La bourse de 3^e cycle** est attribuée par le CROUS sur critères universitaires : après examen du dossier et du cursus universitaires de l'étudiant. Pour les modalités : s'informer auprès du CROUS⁷.

La procédure est la même que pour la bourse sur critères sociaux (voir ci-dessus).

* Les **allocations d'études** sont accordées à certains étudiants dont la situation particulière ne peut être prise en compte dans le cadre des bourses sur critères universitaires (étudiants en rupture familiale ou en grande difficulté financière, étudiants en situation d'autonomie vis-à-vis de leurs parents).

* **Une bourse départementale** est attribuée aux étudiants bénéficiant de la bourse de l'enseignement supérieur ou d'une Aide Individuelle Exceptionnelle (A.I.E.). Une somme forfaitaire leur est accordée automatiquement.

* **Une bourse municipale** est accordée par certaines villes (notamment celle de Boulogne-sur-Mer, d'un montant forfaitaire). Celle-ci est attribuée selon des conditions variables (temps de résidence, critères sociaux...). Il est prudent de se renseigner et de retirer un dossier auprès de la mairie de résidence, dès le début de l'année universitaire.

§ **Les aides au logement**

* **Le logement en résidence universitaire du CROUS** s'obtient après la constitution d'un dossier social étudiant (couplé avec la demande de bourse de l'enseignement supérieur). Pour les modalités : s'informer auprès du CROUS⁸.

* **L'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.)** est une prestation mensuelle versée par la Caisse d'Allocations Familiales au bailleur, en déduction du loyer. Ce logement doit être impérativement conventionné A.P.L.

* **L'Allocation au Logement à caractère Social (A.L.S.)**, non cumulable avec l'A.P.L., est une prestation mensuelle versée par la Caisse d'Allocations Familiales à tout étudiant ayant un loyer à payer. S'ils respectent certaines normes de confort, résidence universitaire du CROUS et logement chez les particuliers ouvrent droit à l'A.L.S.

§ **Les autres aides financières**

Des aides complémentaires sont accessibles, sous certaines conditions, notamment à certains étudiants non boursiers :

* **La Demande de prêt d'honneur universitaire** est attribuée par le Recteur après avis d'une Commission Régionale. Il est remboursable, sans intérêts, dans un délai de 10 ans. Son montant est variable, plafonné à 2 400 €.

Public concerné : être de nationalité française, ne pas être boursier (sauf à l'échelon zéro) et être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Un dossier de demande de prêt d'honneur doit être déposé auprès du bureau de la scolarité de l'Université du Littoral ou de l'assistante sociale avant le 15 octobre pour l'année universitaire en cours.

⁷ Voir ci-dessus p. 62.

⁸ Idem

- * **Aide Individuelle Exceptionnelle (A.I.E).**
- * **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (F.S.D.I.E.)** : ce fonds permet au CROUS d'accorder des aides ou des allocations remboursables à des étudiants qui connaissent de grosses difficultés financières.
Les dossiers sont à retirer auprès de l'assistante sociale de l'Université du Littoral – Côte d'Opale entre les mois d'octobre et mars.
- * **Aide départementale exceptionnelle (A.D.E.).**
Il est nécessaire de s'informer sur les modalités de constitution des dossiers et des dates de dépôt auprès des assistantes sociales et du *CROUS*⁹
- * **Aide sociale** : L'ULCO n'attribue plus d'aides sociales depuis 2006/2007. Les étudiants qui éprouvent des difficultés financières doivent s'adresser à l'assistante sociale.
- * ... autres aides financières : www.crous-lille.fr

📌 Les autres aides de l'ULCO

- * **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (F.S.D.I.E.)**
Subventions aux projets étudiants : Vous faites partie d'une association étudiante de l'Université du Littoral - Côte d'Opale, vous avez un projet d'animation, sportif, culturel... L'Université peut, grâce au F.S.D.I.E., vous apporter une aide financière. Pour cela, il faut demander un dossier spécial, par courrier, mail ou téléphone :

Bureau de la Vie Étudiante - Amélie GHYS
ULCO - Services Centraux
1, place de l'Yser – BP 1022
59375 Dunkerque Cedex 1
vie.etudiante@univ-littoral.fr

03 28 23 74 41

Les dossiers sont à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus.

Date limite de dépôt : les infos sont disponibles sur le blog du BVE à l'adresse suivante :
<http://bve.univ-littoral.fr/>

- A) Commission FSDIE, Aide aux Association
 - lundi 11 décembre 2017
 - lundi 19 janvier 2018
 - jeudi 17 mai 2018
- B) Commission FSDIE, Aide Sociale
 - lundi 22 janvier 2018
 - lundi 8 avril 2018
 - lundi 18 juin 2018
- C) Commission Consultative Handicap
 - mardi 19 septembre 2017
 - mardi 10 octobre 2017
 - mardi 7 novembre 2017
 - mardi 5 décembre 2017
 - mardi 6 février 2018
 - mardi 27 mars 2018
 - mardi 5 juin 2018



⁹ *Idem*

7. EMPLOI

<http://www.univ-littoral.fr/jpe.htm>

<http://www.univ-littoral.fr/universite/emplois.htm>

Pour pouvoir poursuivre des études dans des conditions favorables, il est parfois nécessaire de trouver une source complémentaire de revenus par le biais d'un emploi d'appoint. Voici quelques idées :

- Au sein même de l'**Université**, il existe plusieurs possibilités :
 - Des étudiants sont recrutés pour participer à la **chaîne d'inscription universitaire** : se renseigner assez tôt au centre universitaire Saint-Louis pour un emploi en juillet, septembre, octobre.
 - Certains départements, notamment celui d'Histoire, recrutent des étudiants déjà avancés dans leur cursus, dans le cadre du **tutorat** : se renseigner avant la rentrée universitaire auprès du secrétariat pédagogique.
 - Quelques emplois sont ponctuellement proposés lors de l'organisation de **colloques**, de **journées d'études** : se renseigner avant la rentrée universitaire auprès du secrétariat pédagogique.
- Le **CROUS**¹⁰ emploie quelques étudiants et affiche des annonces d'emplois consultables sur place.
- Sont également incontournables lors de la recherche d'un emploi d'appoint :
 - la **bourse aux jobs** de la Maison de l'Étudiant¹¹
 - les **agences de travail temporaire**
 - et les **journaux gratuits** (*Top Annonces* ; *Le Galibot*).

8. ATELIER CULTURE

<http://www.univ-littoral.fr/campus/culture.htm>

L'**Atelier Culture de l'université**, créé en 1994, est un lieu de formation, de recherche et de création artistique. Les ateliers proposés en théâtre, vidéo, écriture, danse, musique, sont animés par des professionnels (comédiens, chorégraphes, journalistes ...). Ils sont gratuits et ouverts à tous.

Le Studio Théâtre, école du spectateur, réalisé en partenariat étroit avec le *Bateau Feu*, propose à la fois des ateliers de pratique artistique, de théâtre, des week-end dramaturgiques à thème, des conférences et des stages animés par des metteurs en scène.

L'atelier culture est aussi un centre de création et d'édition où depuis 1995, les *Dialogue Littoral*, lectures et édition de textes contemporains offrent de faire découvrir (entendre et lire) des auteurs contemporains.

Tout au long de la saison, L'atelier culture propose un espace de diffusion de spectacles vivants, d'expositions, de conférences, de documentation, et de façon plus informelle un espace de rencontres où l'on s'essaye à toutes les formes contemporaines d'Art.

Informations pratiques : Les spectacles de l'Atelier Culture sont gratuits et ouverts à tous. Les réservations de spectacles ainsi que les inscriptions aux ateliers se font de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Atelier Culture au 03 28 23 70 69. Les portes ferment à l'heure exacte de représentations, merci d'éviter tous retards.

Horaires d'ouverture des expositions : tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.

¹⁰ Voir ci-dessus p. 62.

¹¹ *Idem*

9. SPORT

<http://www.univ-littoral.fr/campus/sport.htm>

La pratique des activités physiques et sportives est intégrée dans le cursus universitaire. Cette pratique est notée, la note intervient lors des examens. Les étudiants intéressés doivent prendre contact avec le professeur responsable de la spécialité sportive, dès le début de l'année, pour former les équipes et établir les licences. Les entraînements et compétitions ont lieu le jeudi après-midi et le lundi pour certaines activités.

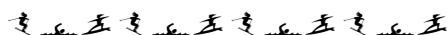
Diverses activités sportives sont proposées aux étudiants par l'Université :
 ATHLÉTISME – FNSU ; AVIRON ; BADMINTON ; BASKET-BALL ; CANOË
 – KAYAK ; ÉQUITATION ; ESCALADE ; FITNESS ; FOOTBALL ; GOLF ;
 HANDBALL ; MUSCULATION ; NATATION ; PLONGÉE ; RUGBY ;
 STRETCHING ; TENNIS ; TENNIS DE TABLE ; VOLLEY BALL

Seules les activités de canoë-kayak, d'équitation, de golf et de plongée entraînent des frais de participation.

L'**Association sportive** est ouverte à tous les étudiants désireux de pratiquer un sport en loisir ou en compétition, dans le cadre de la F.N.S.U (Fédération Nationale du Sport Universitaire).

Les **inscriptions** s'effectuent lors de la première séance, les lieux et les horaires des activités seront affichés dès la rentrée universitaire.

Centre Universitaire Saint-Louis
 21 rue Saint Louis, BP 774
 62321 Boulogne-sur-Mer cedex
 03 21 99 41 25 ou 03 28 23 73 41 Fax : 03 21 99 41 15



10. SUAI OIP

<http://www.univ-littoral.fr/formation/suaio.htm>

Le Service Universitaire d'Accueil Information, Orientation et Insertion Professionnelle propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à :

- Affiner votre **parcours de formation** (poursuites d'études, débouchés professionnels auxquels mènent vos études, réorientation, etc.) Pour cela, différents moyens sont à votre disposition :
 - ⇒ La consultation du fonds documentaire (en auto documentation ou avec l'aide du responsable du Centre) ;
 - ⇒ La possibilité de rencontrer un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP).
- Rechercher un **stage** ou un **emploi** (démarches à entreprendre, relecture du CV et de la lettre de motivation, conseils pour la préparation de l'entretien, etc.) :
 - ⇒ A l'aide d'un fonds documentaire spécialisé : CV, lettre de motivation, tests, entretien d'embauche, stage, création d'entreprise, etc. ;
 - ⇒ Avec la possibilité de rencontrer la personne en charge de l'Insertion Professionnelle.

Centre Universitaire Saint Louis
 62200 Boulogne-sur-Mer

03 21 30 40 44
[suaiojb@univ-littoral.fr](mailto:suaiobj@univ-littoral.fr)

11. INFORMATIQUE

Plusieurs sites permettent aux étudiants l'accès gratuit à l'outil informatique : la Maison de l'Étudiant, mais surtout la Bibliothèque Universitaire et le Centre de Ressources Informatiques.

*La Maison de l'Étudiant*¹²

Quelques ordinateurs en accès libre sont disponibles à la Maison de l'Étudiant.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 - 12h30 et 14h00 - 18h30.

*La B.U.L.C.O.*¹³

Nombreux ordinateurs sont disponibles à la B.U.L.C.O. ; on peut aussi consulter de nombreux CD-rom et accéder à Internet (sur RDV)

Le Centre de ressources informatiques (C.R.I.)

Université du Littoral - Côte d'Opale, Centre du Musée, Espace Angellier
Responsables - Enseignants : Dominique MARQUANT et Jean-Marc PILLIÈRE

FCU : Formation continue à l'université - côte d'Opale (ex CUEEP-Littoral)

12. FCU - CÔTE D'OPALE - FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ

(ex CUEEP)

Fort d'une équipe de 55 personnes, le CUEEP-Littoral réalise une importante activité d'accueil, d'information et d'orientation auprès des jeunes et adultes, développant la **Validation des Acquis de l'Expérience**, organisant des réponses de **formations individualisées** et des **parcours de formation validés par des diplômes universitaires**.

S'appuyant sur le réseau des enseignants-chercheurs de l'université et sur son potentiel de Recherche et de Transfert de Technologie, le CUEEP-Littoral met en œuvre également une activité d'ingénierie de formation et accompagne ainsi de nombreuses entreprises locales dans la qualification de leurs personnels.

Le FCU – Cote d'Opale fait face, en partenariat étroit avec celles et ceux qui s'adressent à lui, aux nouveaux besoins de formation qu'imposent l'évolution des connaissances et des technologies, et propose une offre de formation en constante évolution dans des contextes économiques et réglementaires en mutation.

L'ULCO a également chargé le FCU – Cote d'Opale du développement des filières en alternance via les contrats de professionnalisation et l'apprentissage.

Pour l'année 2006-2007, le FCU – Cote d'Opale, c'est 2 664 stagiaires en Formation continue dont la moitié sont inscrits à l'ULCO dans les formations allant du DAEU à Bac+5 et l'autre moitié sont des stagiaires en formation professionnelle et 43 apprentis. Cela correspond à près de 35000 heures d'enseignement.

Depuis 2002, date de création du dispositif de VAE, plus de 200 personnes ont été diplômés.

FCU – Cote d'Opale, en 13 années d'existence, a noué des partenariats importants avec les collectivités locales et territoriales, les professionnels de l'orientation et les entreprises.

L'ULCO s'appuie sur le CUEEP-Littoral pour :

- permettre son rapprochement avec le territoire par des partenariats avec les entreprises, les professionnels de l'orientation et les collectivités locales et territoriales et participer ainsi via son offre de formation continue à l'accompagnement social, économique et culturel de la région littorale,
- renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes par la mise en place de la formation par alternance et notamment dans le cadre du développement de l'apprentissage,
- mettre en œuvre la Formation tout au long de la Vie. L'ULCO doit devenir un lieu de ressources pour les entreprises, les collectivités et les individus.

FCU – Cote d'Opale – Formation continue
VAE et Apprentissage de l'ULCO
Quai Robert Masset
Bassin Napoléon ; BP 758
62 321 Boulogne-sur-Mer Cedex
03 21 99 45 40 ; 03 21 99 45 50
<http://cueep.univ-littoral.fr>

¹² Voir ci-dessus p. 62.

¹³ Voir ci-dessus p. 60.

13. O.D.E.S.S.E. : OBSERVATOIRE DU DEVENIR ÉTUDIANT ET DU SUIVI STATISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

1 Place de l'Yser - BP1022 - 59375 DUNKERQUE cedex
odesse@univ-littoral.fr

L'O.D.E.S.S.E. a pour missions principales l'analyse des caractéristiques des étudiants et de leurs parcours de formations, la réalisation d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés et le devenir des étudiants de l'ULCO et la construction d'indicateurs, outils de pilotage pour l'Université. L'observatoire s'inscrit dans un réseau de partenaires externes à l'Université, notamment les observatoires des universités régionales, l'Observatoire Régional des Études Supérieures (ORES) et les collectivités locales.

Les statistiques

- Repères 2004/2005
- Bilan social de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (Synthèse du bilan à venir...)
- Fourniture de données statistiques

Les études

- Études sur l'insertion des diplômés
- Répertoires d'emplois des diplômés
- Études thématiques : conditions de vie, stagiaires...
- Suivi de parcours des étudiants

Participez aux études de l'O.D.E.S.S.E. !

- Répondez aux enquêtes ... en ligne !
- Vos suggestions, vos idées : odesse@univ-littoral.fr

14. LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABI :	A bsence I njustifiée
ABJ :	A bsence J ustificée
AJAC :	A journé mais A utorisé à C omposer (<i>enjambement</i>)
APOGEE :	A pplication pour l' O rganisation et la G estion des E nseignements et des É tudiants
ATER :	A ttaché T emporaire d' E nseignement et de R echerche
BULCO :	B ibliothèque U niversitaire du L ittoral - Côte d' O pale
BVE. :	B ureau de la V ie É tudiante
CA :	C onseil A cadémique
CA :	C onseil d' A dministration
CC :	C ontrôle C ontinu
CD :	C onseil de D épartement
CERME :	L aboratoire de G estion
CFVU :	C onseil de la F ormation de la V ie U niversitaire
CGU :	C onseil de G estion U niversitaire
CR :	C ommission R echerche
CRI :	C entre de R essources I nformatiques
C2i :	C ertification I nformatique et I nternet
CAFEP :	C ertificat d' A ptitude aux F onctions d' E nseignement du P rivé
CAPES :	C ertificat d' A ptitude au P rofessorat de l' E nseignement du S econd degré
CAPLP :	C oncours d' A ccès au corps des P rofesseurs de L ycée P rofessionnel
CC :	C hargé de C ours
CCH :	C ommission C onsultative H andicap
CECRL :	C adre E uropéen C ommun de R éférence pour les L angues
CFVU :	C ommission de la F ormation et de la V ie U niversitaire
CLES :	C ertificat de compétences en L angue de l' E nseignement S upérieur

CNRS :	C entre N ational de la R echerche S cientifique
COMUÉ :	C ommunautés d' U niversités et É tablissements
CRL :	C entre de R essources en L angues
CROUS :	C entre R égional des Œ uvres U niversitaires et S colaires
DEVE :	D irection des É tudes et de la V ie É tudiante
EC :	É léments C onstitutifs
ET :	E xamen T erminal
ECTS :	E uropean C redit T ransfer S ystem
ERASMUS :	E uropean A ction S cheme for the M obility of U niversity S tudents
ESPE :	É cole S upérieure du P rofessorat et de l' É ducation
FCU :	F ormation continue à l' u niversité - côte d' O pale (ex CUEEP-Littoral)
FSDIE :	F onds de S olidarité et de D éveloppement des I nitiatives É tudiantes
HLLI :	H istoire, L angues, L ittératures, I nterculturel (unité de recherche)
HDR :	H abilité à D iriger des R echerches
LARJ :	L aboratoire de R echerche J uridique
LMD :	L icence, M aster, D octorat
LANSAD :	L angues pour S écialistes et A utres D isciplines
MCC :	M odalités de C ontrôle des C onnaissances
MDE :	M aison D e l' É tudiant
MCF :	M âitre de C onférences
MEÉF :	M étiers de l' E nseignement, de l' É ducation et de la F ormation
ODESSE :	O bservatoire du D evenir É tudiant et du S uivi S tatistique de l' É tablissement
PEB :	P rêt E ntre B ibliothèques
PES :	P rêts E ntre S ections de la B ULCO
PPP :	P rojet P rofessionnel P ersonnalisé
PR :	P rofesseur des U niversités
PRAG :	P rofesseur A grégé
PRCE :	P rofesseur C ertifié
PRREL :	P rogramme R égional de R éussite en É tudes L ongues
RU :	R estaurant U niversitaire
SCD :	S ervice C ommun de la D ocumentation
SUAIOIP :	S ervice U niversitaire d' A ccueil, I nformation, O rientation et I nsertion P rofessionnelle
SHN :	S portifs de H aut N iveau
SUAPS :	S ervice U niversitaire des A ctivités P hysiques et S portives
UE :	U nités d' E nseignement
ULCO :	U niversitaire du L ittoral - C ôte d' O pale
VAE :	V alidation des A cquis d' E xpérience
VULCO :	V oile U niversitaire du L ittoral de la C ôte d' O pale

* * *

*